



PNR Renov'Habitat

Ecoute • Conseil • Accompagnement



Dossier de presse
janvier 2022





Dans un contexte où la facture énergétique des habitants tend à augmenter, le Parc naturel régional Baie de Somme Picardie maritime s'est fixé comme objectif dans le Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET) de rénover 900 logements par an sur l'ensemble des communes du territoire, dont 300 logements au niveau Bâtiment Basse Consommation.

Pour répondre à cet objectif le Parc lance avec ses partenaires (cf p.6) **PNR Rénov' Habitat** : un service de proximité, gratuit ouvert à tous, sans conditions de revenus et permettant un accompagnement personnalisé sur tous les projets de rénovation énergétique des logements.

Le service public local

**pour toutes
vos démarches
et vos travaux***

pour améliorer votre
logement.

*(isolation, chauffage, VMC, ...)

Un guichet unique pour les usagers

Dois-je rénover mon logement ? Quels types de travaux pour rénover ma maison ? Quelles sont les aides financières disponibles ? Quelles techniques utiliser ? A qui faire appel ? Par où commencer ? Voici quelques unes des questions auxquelles sont confrontés les **propriétaires occupants ou les bailleurs** de Picardie maritime lorsqu'ils souhaitent améliorer leur habitat.

Pour répondre à cette problématique les acteurs locaux de la rénovation (cf. p6), la Région Hauts-de-France et le Parc naturel régional Baie de Somme Picardie maritime se sont associés pour mettre en place un guichet unique de l'habitat (GUH). Après un an de cadrage du dispositif **PNR Rénov' Habitat est la solution simple et efficace qui permet de répondre aux questions et d'accompagner les habitants** dans leurs projets de rénovation énergétique en offrant des conseils personnalisés **via un service de proximité**.

Pour faire simple, **les usagers pourront gratuitement contacter des experts** via un numéro vert ou les rencontrer lors des permanences locales.

Le service de référence pour la rénovation de l'habitat

L'accompagnement des ménages se fera dorénavant, dans un parcours simplifié et harmonisé. **PNR Rénov' Habitat** propose un service indépendant d'information, de conseils et d'accompagnement à destination de tous les ménages.

Les informations et les conseils délivrés sont neutres, gratuits et personnalisés pour sécuriser le parcours de rénovation énergétique, faciliter la mobilisation des aides financières publiques ou privées et mieux orienter les ménages vers des professionnels compétents.

Une plateforme web et un numéro de téléphone uniques

Dès le 1^{er} février 2022, une nouvelle plateforme **pnr-renov-habitat.fr** sera disponible. Elle comportera des informations sur les sujets de rénovation de l'habitat et le logement en général. Elle permettra aux usagers de prendre rendez-vous avec un expert pour des conseils en distanciel ou en présentiel lors des permanences locales.

Un numéro vert est également mis en place pour joindre les conseillers.

PNR Renov'Habitat : 0 801 033 033.

PNR Rénov'Habitat



0801 033 033

Service et appel gratuits



**faciliter l'accompagnement
des projets de rénovation
énergétique des habitants en
offrant des conseils personnalisés
via un service de proximité**

Une intégration dans le réseau national

Le service **PNR Renov'Habitat** intègre le réseau de plus de 450 guichets territorialisés de France Renov' pour proposer un parcours harmonisé et fluide. A terme un traitement global de l'ensemble des sujets liés à l'amélioration de l'habitat sera privilégié, que ce soit la rénovation énergétique, l'adaptation à la perte d'autonomie, la lutte contre la vacance des logements ou l'accompagnement, des ménages dans la gestion numérique de leurs démarches.



La plus-value Parc naturel régional



Au-delà de l'objectif principal de rénovation, la plus-value proposée par le **Parc naturel régional Baie de Somme Picardie maritime** dans ce dispositif réside dans le renforcement du service proposé aux communes rurales et l'élargissement du dispositif aux missions du Parc : conseils architecturaux pour maintenir l'identité du territoire, inscription paysagère de dispositifs énergétiques, emploi de matériaux traditionnels/biosourcés dans le but de valoriser les filières locales.

La Charte du Parc Naturel Régional Baie de Somme Picardie maritime prend en compte la thématique de l'habitat au travers de ses différentes mesures :

- 2.1.1 : Organiser le rééquilibrage entre la zone littorale et les terres intérieures
- 2.1.2 : Elaborer des documents d'urbanisme qui concrétisent les ambitions de développement durable et de préservation des patrimoines
- 2.2.1 : Permettre le maintien et le renouvellement de la population locale sur la côte
- 2.2.2 : Inciter les nouveaux arrivants à s'installer dans les terres intérieures

La rénovation énergétique mais pas seulement

PNR Renov' Habitat conseille sur les projets de rénovation énergétique mais également et plus largement sur tous les aspects liés au logement (questions d'ordre juridique, la location, l'adaptation du logement...etc). C'est une porte d'entrée unique vers le logement.

En résumé, PNR Renov' Habitat permet de :

- > Répondre à toutes les questions sur le logement
- > Connaître les aides pour les travaux de rénovation
- > Bénéficier de conseils gratuits
- > Profiter d'un accompagnement personnalisé

Qui seront les experts PNR Rénov'Habitat ?

Pour cette fonction, la stratégie consiste à s'appuyer sur un réseau d'opérateurs déjà présents dans les territoires et de compléter si besoin.

Nos experts sont issus à ce jour de plusieurs organismes **ADIL, SOLIHA, APRÉMIS**

> L'Agence Départementale d'Information sur le Logement - ADIL

Créée en 1993, l'association loi 1901, a pour objet d'informer le public sur toute question touchant au logement et à l'habitat. Le réseau des ADIL est animé par l'agence Nationale pour l'Information sur le Logement (ANIL) qui joue le rôle de centre de ressources et qui accompagne son développement.

Missions : **INFORMER, CONSEILLER, ORIENTER.** Cette information repose sur une compétence juridique et financière confirmée Elle doit être complète, neutre, personnalisée et gratuite.

L'ADIL de la Somme apporte un conseil sur toutes les questions juridiques, financières et fiscales relatives au logement et à l'urbanisme. Elle accueille le public dans ses locaux et lors de permanences de proximité.

> SOLIHA SOMME

L'association de loi 1901, est forte de plus de 40 ans d'activité sur le département, de connaissance des territoires et a constitué un réseau composé de tous les acteurs techniques et sociaux de l'habitat du département.

Au sein de l'Union Territoriale SOLIHA Hauts-de-France et du Mouvement SOLIHA, l'association SOLIHA SOMME poursuit comme objectif principal la recherche d'une utilité sociale. A ce titre, elle a notamment pour objet :

D'**OEUVRER** pour l'amélioration des conditions d'habitat.

D'**AMELIORER** les conditions de vie et d'habitat des populations défavorisées, fragiles ou vulnérables, notamment dans les territoires en difficulté.

DE **CONTRIBUER** à la lutte contre les exclusions et les inégalités, à la préservation et au développement du lien social, au maintien et au renforcement de la cohésion territoriale.

DE **CONCOURIR** au développement durable dans ses dimensions économique, sociale, environnementale, territoriale et participative, à la transition énergétique, et à l'émergence de politiques nouvelles en faveur de l'habitat et du développement des territoires.

> Accompagnement Prévention Réflexion et Médiation pour l'Insertion Sociale - APRÉMIS

L'association est constituée pour agir contre l'exclusion sociale, tout particulièrement par l'accompagnement des personnes en situation de mal-logement ou exclues du logement, des personnes placées sous-main de justice ainsi que leur famille et des personnes sollicitant la protection de la France après avoir dû fuir leur pays.

L'association a notamment des objectifs sur la précarité énergétique :

Permettre aux ménages aux faibles ressources de se maintenir dans leur logement dans des conditions raisonnables de confort, notamment par la maîtrise des dépenses afférentes au chauffage.

Encourager l'amélioration thermique des logements, par une expertise technique permettant les choix appropriés de travaux, en interférant auprès du propriétaire et/ou en l'accompagnant dans le montage et la conduite de son chantier.

Le pilotage du projet par le
Parc naturel régional
Baie de Somme Picardie maritime

Interview de Patricia Poupart
Présidente du Parc naturel régional



Pourquoi mettre en place un service public local de la rénovation en Picardie maritime ?

Dans un contexte où l'augmentation de la facture énergétique des habitants est à prévoir il est aujourd'hui important pour tout un chacun de rénover son logement. Les financements et dispositifs pour aider les particuliers dans leurs démarches se multiplient. Il devient difficile de s'y retrouver d'autant plus que le démarchage abusif peut créer une certaine méfiance vis-à-vis de ces aides.

Le Parc naturel régional, en tant qu'interlocuteur de confiance sur le territoire de Picardie maritime, a la volonté de fournir un service de proximité pour favoriser le passage à l'acte des ménages du territoire qui se posent des questions sur la rénovation énergétique de leurs logements. Nous voulons que les habitants du territoire aient la possibilité de rencontrer des interlocuteurs, experts de ces questions, à proximité de chez eux.

Par cette action le Parc répond à la fois aux missions de sa Charte, qui aspire à développer le territoire dans le respect de son patrimoine, et de son Plan Climat qui vise en 2050 une réduction de 26% de la consommation énergétique du secteur résidentiel.

Comment allez-vous remplir l'objectif des 900 logements rénovés par an ?

900 logements rénovés par an dont 300 au niveau Bâtiment Basse Consommation est un objectif ambitieux. PNR Rénov'Habitat a été élaboré pour y répondre. Nous proposons aux particuliers d'une part un service de qualité avec des conseillers qualifiés et d'autre part une communication sur tous les fronts, que ce soit à la radio, dans la

presse ou dans les mairies. Tous les propriétaires et bailleurs devront en entendre parler. Rénover son logement ne sera plus seulement une question que se posaient quelques habitants, ce sera véritablement un projet réalisable par chacun.

PNR Rénov'Habitat s'appuie sur les maires pour communiquer au plus près de leurs habitants et qu'ils soient les ambassadeurs du dispositif. Aujourd'hui mis sur pied après un an de structuration, il est amené à monter en puissance pour s'adapter au mieux aux besoins du territoire. En fonction des demandes des habitants le nombre de permanences sur les différentes communes sera amené à évoluer.

Rénover son habitat est souvent synonyme de «chemin de croix». Comment allez-vous accompagner les picards marins ?

Economiquement il est aujourd'hui avantageux de rénover son logement. Quels que soient les niveaux de revenus les aides existent et permettent un gain financier rapide. La pièce manquante pour permettre au particulier de se lancer dans ce parcours de rénovation est d'être accompagné par un tiers de confiance.

PNR Rénov'Habitat viendra faciliter le parcours d'accompagnement des habitants. Il propose un numéro unique et un service de proximité pour poser toutes ses interrogations autour du logement.

Par des permanences de proximité le particulier pourra rencontrer des experts de la rénovation et obtenir un conseil personnalisé, gratuit et neutre. Ce parcours simplifié est rendu possible grâce aux structures partenaires Soliha, Aprémis et ADIL dont le métier est d'accompagner les particuliers.

Le rôle du Parc naturel est d'animer ce réseau d'experts, en partenariat avec la région, les EPCI et Territoire d'énergie, pour suivre l'évolution des dossiers et l'atteinte des objectifs.

Concrètement qu'est-ce qui va changer demain avec ce service de proximité ?

Les habitants vont avoir un service qui leur permettra de se lancer dans un projet de rénovation plus sereinement. Grâce à ce service de qualité nous devrions observer une progression du nombre de logements rénovés sur le territoire. Ils seront alors plus durables, ce serait une réussite pour les habitants et pour le Parc naturel régional.

PNR Rénov' Habitat en chiffres



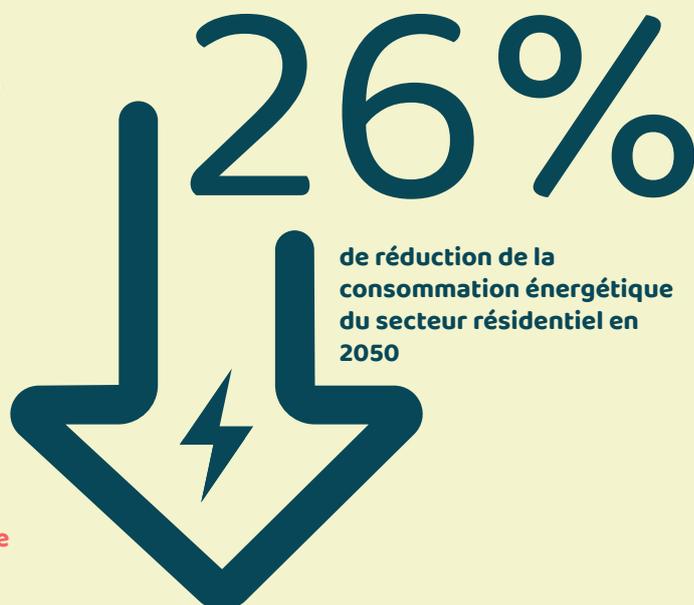
1 seul numéro pour toutes les démarches de rénovation



26%



des ménages de Picardie maritime sont en situation de précarité énergétique.



plus de la moitié des
habitations de Picardie
maritime construites avant

1970

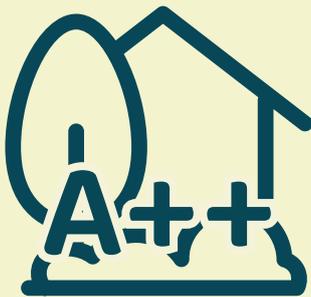


l'habitat
3ème

source d'émissions de
gaz à effet de serre du
territoire

9000 RÉNOVATIONS
par an

c'est l'objectif de  PNR
Renov'Habitat
Ecoute · Conseil · Accompagnement



1/3

des logements
rénovés seront
basse
consommation



logements sont des
passoires
énergétiques*

*étiquettes F ou G

Un parcours simple

**1 Je suis
conseillé**

par téléphone 0801 033 033
ou sur PNR-renov-habitat.fr

**2 Je rencontre
des experts
proches
de chez moi**

pour définir correctement mon projet

**3 Je suis
accompagné
dans mon
projet**

Diagnostic du logement,
demande de financement, etc.

Les permanences de proximité PNR Rénov'Habitat

Abbeville
Bussus-Bussuel,
Cayeux-sur-Mer
Friville-Escarbotin
Huchenneville

Long
Moyenneville
Rue

et bientôt encore plus proche de chez vous

 Syndicat Mixte
Baie de Somme
3 Vallées

Partenaires

SOLIHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

 Aprémis

 **adil**
de la Somme

 HAUTS-DE-FRANCE
PASS RENOVATION

 Agence
nationale
de l'habitat

 **Baie de Somme**
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION



Communauté de Communes
PONTHIEU-MARQUENTERRE

 Communauté
de Communes
Vimeu
Qualité de vie et Savoir faire

Financeurs

 **RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**
Liberté
Égalité
Fraternité

 **ADEME**
AGENCE DE LA
TRANSITION
ÉCOLOGIQUE

 **Région
Hauts-de-France**

 **territoire
d'énergie**
SOMME